

ORIENTATION BUDGETAIRE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le résultat cumulé d'exercice est d'environ 304 000 €. Les travaux d'effacement de réseaux vont nécessiter un prélèvement important sur ces fonds libres ; ce sera donc le principal investissement de l'année.

PLAN MERCREDI

Suite à la suppression de l'école le mercredi, la CAC souhaite mettre en place un « Plan mercredi » destiné à garder les enfants. Le financement se ferait par rapport aux NAP qui étaient payées antérieurement, soit environ 3 000 € pour notre commune quel que soit le nombre d'enfants inscrits.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, exprime son désaccord quant au mode de calcul.

DECLASSEMENT ROUTE DE LA VEUVE

Le Maire informe l'assemblée que la Préfecture n'a pas fait d'observation par rapport au déclassement de la route de la Veuve. En conséquence, cette route ne devrait pas entrer dans le calcul des sommes dues à la CAC pour l'entretien des routes communautaires.

GEOTER

Le Maire informe l'assemblée que Géoter va être dissous fin 2019. Les fonds libres (environ 400 000 €) vont permettre de baisser le coût des ordures ménagères.

PROJET REGIONAL SUPPRESSION DE L'ARRET DU TER EN GARE DE ST HILAIRE

Le Maire informe l'assemblée que le Conseil Régional envisage la suppression de l'arrêt de train en gare de St Hilaire vu la faible fréquentation. Le Conseil Municipal envisage de distribuer un questionnaire aux habitants et dans les communes voisines afin de connaître leur avis.